

introduction

A une époque où dans beaucoup de villes françaises les réseaux de transports collectifs connaissent un fort développement, l'amélioration de la vitesse commerciale et de la régularité devient un objectif essentiel : l'enjeu est non seulement la qualité du service offert à l'utilisateur mais aussi la maîtrise des coûts d'exploitation.

Il s'agit donc d'assurer à l'ensemble d'un réseau une vitesse commerciale et une régularité correctes ; y parvenir implique presque toujours la réalisation d'aménagements favorables aux transports collectifs — en particulier, réservations de voirie — qui leur donnent une place privilégiée vis-à-vis du transport individuel.

Beaucoup d'efforts ont été faits dans bon nombre de villes françaises ces dernières années et il n'est plus nécessaire de sortir des frontières pour voir des projets ou des réalisations intéressants ; des tramways modernes devraient, même, bientôt circuler dans certaines agglomérations de province.

Néanmoins, la place réservée depuis longtemps aux transports en commun dans beaucoup de villes européennes en font des exemples intéressants qui ont parfois valeur de modèles : c'est ainsi que dans certaines cités anglaises, belges ou allemandes, la priorité aux autobus est affirmée de longue date ; dans d'autres pays, en Allemagne ou aux Pays-Bas notamment, les réseaux de tramways constituent généralement, et depuis fort longtemps, l'ossature des systèmes de transports collectifs.

Il nous a donc paru opportun de présenter et de décrire les réalisations de certaines villes étrangères dont les caractéristiques restent comparables à celles des villes françaises : population (de 130.000 à 500.000 habitants), tissu urbain, réseau d'autobus ou de tramways... etc... Faisant suite au catalogue de cas français publié par le CETUR en 1978 et réalisé dans le même esprit, ce document devrait constituer un outil d'information et de travail complémentaire pour les décideurs, aménageurs et techniciens qui ont à charge de concevoir et de faire fonctionner des réseaux de transports collectifs.



L'Ingénieur des Ponts et Chaussées
Chef du CETUR
C. GRESSIER